

édito

Le gouvernement intensifie sa campagne médiatique prônant comme une évidence que l'allongement de la durée de vie allait de pair avec l'allongement de la durée de cotisation. Exit pour eux la retraite à 60 ans ! Et pourtant, la majorité des français continue de rejeter cette idée. D'autant que le gouvernement refuse d'aborder la recherche de nouveaux financements comme le propose la CGT. C'est une question clé du débat. Nous devrions donc accepter l'idée de moyen constant malgré les besoins nouveaux liés aux progrès humains. Les propositions CGT garant d'un choix de société gagnent en crédibilité, d'où l'importance de les faire connaître le plus largement possible.

Pour rythmer la campagne CGT, des cartes pétitions seront mises à disposition des militants pour aider le débat à s'installer, à l'occasion des campagnes de signatures, avec les salariés.

L'objectif : plusieurs centaines de milliers de signature pour la mi-juin.

En 2003, avec un tiers seulement des forces militantes CGT dans la bataille nous avons réussi à en faire signer 500 000. En 2010, gagnons à l'implication de toutes nos forces militantes et gagnons à une véritable prise en compte de nos revendications pour l'avenir des retraites.

La permanence confédérale
Valérie Lesage et Pascal Joly

déploiement

Delphi Donchery (08)

Avec près de 61 % des voix dans le 1er collège, la CGT a obtenu deux sièges sur trois au CE, ce qui permet à la CGT d'être désormais, avec les voix obtenues dans le 2^e collège, majoritaire sur le site avec plus de 50 % des voix exprimées lors des élections.

Erasteel Commentry (03)

Avec 90 % de participation, la CGT recueille 83 % des voix aux élections CE titulaires, soit + de 14 % par rapport à 2006. La CGT obtient quatre sièges sur quatre. Au 2^e collège du CE, l'UGICT CGT obtient 55 % des voix, soit + 7 % par rapport à 2006 et obtient l'unique siège.

Pour la première fois, la CGT présentait un candidat au 3^e collège qui a recueilli 25 % des voix mais n'obtient pas de siège.

Même raz-de-marée de la CGT aux élections du délégué du personnel. Au 1^{er} collège, la CGT gagne quatre sièges sur cinq avec 82 % des voix et un siège au 2^e collège avec 43 % des voix.

Un point d'appui pour faire signer la carte pétition

Selon les informations en notre possession, ceux sont plus de 18000 syndiqués qui ont soit participé à un journée d'études, soit à un débat sur la question des retraites. Ce chiffre va continuer encore à progresser puisque des initiatives sont programmées dans des unions locales, dans des syndicats,... Les différentes initiatives prises sont appréciées par ceux qui y participent. La carte pétition est un outil pour qu'ils poursuivent leur engagement dans ce débat.

Sans tarder, regardons comment on reprend contact avec ces syndiqués, comment on leur fait parvenir des cartes pétition pour qu'ils les fassent signer autour d'eux. Il faut aussi imaginer des dispositifs pour que, dans les prochaines initiatives qui vont avoir lieu, chaque participant parte avec son paquet de cartes à faire signer. Cette capacité à se démultiplier, à partir de nos syndiqués, doit nous permettre très vite de collecter un nombre de signatures significatif.

Retraite AGIRC : spectaculaire progression des listes Ugict-CGT.

Avec une progression de 32 %, la CGT obtient 21,49 %. C'est dans cette proportion que l'Ugict-CGT vient d'accroître son poids à l'occasion des élections du nouveau Conseil d'Administration d'Altéa, l'institution de retraite AGIRC à laquelle sont affiliés les cadres, ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise issus pour l'essentiel des industries métallurgiques et de mines-énergie.

Ce succès a été clairement obtenu aux dépens de la CFE-CGC qui, d'élections en élections, voit son poids corrélativement diminuer au sein de l'AGIRC au profit de la CGT sur la base de la proposition suivante :

En votant, prononcez-vous :

- pour le maintien à 60 ans de l'âge d'ouverture du droit à retraite et à cet effet,
- pour la validation de vos années d'étude (sans rachat) dont la durée retarde aujourd'hui d'autant l'âge de votre retraite,
- pour affecter au financement de nos régimes de retraite par répartition ce que les assureurs et le Medef vous proposent d'épargner sur les marchés financiers sans aucune garantie de prestation à la clef,
- pour l'élargissement de l'assiette des cotisations à tous les éléments de rémunération,
- pour une mise à contribution des revenus financiers des entreprises : estimés à 260 milliards d'euros selon les Comptes de la Nation, leur assujettissement aux seules cotisations de Sécurité sociale permettrait de dégager 70 milliards d'euros.
- pour le patronat et la CFE-CGC qui admet aussi l'idée d'un report à 61 ans pour commencer de l'âge d'ouverture du droit à retraites, le message est clair : les cadres ne l'entendent pas de cette oreille !

les luttes

Delphi - Saint-Aubin du Cormier (35) : fin de conflit victorieuse

Le lundi 12 avril à 5 h du matin, soixante-dix salariés de Delphi Saint-Aubin du Cormier (près de Rennes) se sont mis en grève à l'appel de la CGT. Les négociations salariales venaient de se terminer dans un climat d'insatisfaction ressentit par une bonne partie du personnel, d'autant plus, qu'aucune augmentation n'avait été consentie par la direction en 2009.

La CGT a alors pris la décision de consulter les salariés. Les résultats n'ont laissé aucun doute sur l'insuffisance des acquis obtenus. La moitié des salariés de la production ont suivi le mouvement sur les 230 que compte l'entreprise.

Dès le lundi, l'accès au site était bloqué empêchant toute expédition vers le principal client, Peugeot. Les négociations ont débuté le jour suivant avec un refus catégorique de la direction sur toutes les revendications.

Après trois jours de grève, alors que les chaînes de montage de Peugeot étaient proches de la rupture, les principales négociations se déroulaient à Saint-Aubin dans la nuit de mercredi à jeudi et seront finalisées jeudi en fin de matinée avec l'obtention d'acquis non négligeables pour les salariés du site, qui ont enfin pu crier victoire. Outre l'augmentation générale sur le salaire de base, répartie de façon différente selon les catégories, ils ont obtenu :

- une prime d'intéressement d'une valeur garantie de 700 €,
- une prime semestrielle d'une valeur de 30 % du salaire,
- une participation de 2,50 € supplémentaire sur la part patronale de la Mutuelle,
- une augmentation de la prime de transport de 4,50 € rajoutée sur le mode de calcul actuel,
- une prime d'habillement et déshabillage de 10,80 € / mois pour tous les salariés du site,
- une augmentation générale de 38 € (brut) sur le salaire de base (2,7 % en moyenne) et une enveloppe de 0,3 % pour

réajustement et promotion pour les catégories 170 à 215. Une augmentation générale de 2,35 % (AG) + 0,15 % (AI) + une enveloppe de 0,5 % pour réajustement et promotion pour les catégories 225 à 305. Et enfin, une augmentation générale de 1,5% (AG) + 1% (AI) + une enveloppe de 0,5 % pour réajustement et promotion pour les catégories 335 à cadre.

Dix-sept jours d'une grève inédite et des acquis au bout sous l'impulsion du syndicat CGT créé il y a trois mois

Le premier mouvement social qu'a connu le Samu social de Paris entamé le 31 mars 2010 a pris fin le lundi 26 avril 2010, après dix-sept jours de lutte basé sur une plateforme de revendication de treize points. La victoire est au bout de ce conflit avec des acquis obtenus sur onze de ces points. Les salariés ont notamment obtenu :

- une augmentation générale de la masse salariale de 4 % sur quatre tranches de salaires avec un plafond à 2 500 euros brut mensuel ;
- une prime de suractivité de 150 euros brut mensuel sur la période hivernale (quatre mois). Cette mesure n'est pas, mais peut devenir pérenne ;
- une « Indemnité spécifique d'activité » de 75 euros bruts mensuels ;
- paiement d'au moins 10 h sup/mois sur demande du salarié ;
- transformation des CDD en CDI à partir de neuf mois d'ancienneté, anciennement plafonné à six ans ;
- mise en place d'un service social pour les salariés qui pourraient en avoir besoin ;
- paiement de cinq jours de grèves pour les grévistes de longues durées (dix jours et +). Le maintien de l'acquisition des jours de congés malgré la suspension temporaire de contrat. Ainsi que des mesures compensatoires pour tous (étalement de la retenue sur salaire, échange des jours de grève avec des CP ou RTT.

construction unitaire

Les fédérations CGT, CFTC et CGC du champ de l'Energie ont porté ensemble une déclaration lors de l'audition des syndicats sur le projet de loi sur la nouvelle organisation du marché de l'énergie.

Elles dénoncent ensemble le transfert d'une partie de la production nucléaire, financée par les factures des citoyens français, particuliers ou industriels, au profit d'intérêts privés.

Cette logique, poussée par le dogme de la concurrence européen, aurait pour conséquence directe une hausse

substantielle des tarifs amputant le pouvoir d'achat des familles et les capacités de développement de l'Industrie.

Une nouvelle fois, un choix de société est proposé concernant l'avenir du service public de l'énergie : intérêt général ou profit pour quelques uns ? A suivre...

Pour le Calvados, hier soir présent CFDT, FSU et solidaires à l'intersyndicale poursuite de l'action : le 10 mai, les quatre pour l'instant appellent à un rassemblement à 17 h 00 devant la préfecture et demande d'une rencontre auprès du préfet.